

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°93-141 du 25 Juin 1993

chargeant Monsieur Robert TAGNON,  
Ministre du Plan et de la Restruc-  
turation Economique de l'intérim  
de Monsieur Paul DOSSOU, Minis-  
tre des Finances pour compter du 18  
Juin 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 18 Juin 1993, Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 25 Juin 1993

pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
et par délégation, le Ministre d'Etat,  
Secrétaire Général à la Présidence  
de la République,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MF-MPRE 4 AUTRES  
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-